

Conseil de l'UE pour un "Blue Deal"

Irlande

Comment l'Union européenne peut-elle renforcer son rôle dans la protection des mers et océans, tout en conciliant les intérêts économiques des États membres ?

L'Irlande n'est pas un pays comme les autres face à la question maritime. Avec sa longue façade atlantique et l'une des plus grandes Zones Économiques Exclusives (ZEE) d'Europe, la mer fait partie de notre identité nationale. La pêche, les ports, le transport maritime, l'éolien offshore... tout cela, c'est notre quotidien, notre économie, notre avenir.

Alors quand on parle de "Blue Deal" au Conseil de l'Union européenne, l'Irlande ne peut pas simplement approuver des mesures écologiques sans regarder leurs conséquences concrètes sur les communautés côtières qui en dépendent.

Notre position est claire : Oui à une ambition environnementale forte, mais pas au détriment des populations littorales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : surpêche, pollution plastique, hydrocarbure, acidification des océans, montée des eaux, perte de biodiversité marine... les mers européennes souffrent, et on ne peut plus l'ignorer.

Mais il faut aussi rappeler que l'économie bleue européenne représente des millions d'emplois et une richesse considérable. Pour un pays comme l'Irlande, l'équilibre entre protection de l'environnement et maintien de l'activité économique n'est pas une option : c'est une nécessité.

Sur la pêche, la Politique Commune de la Pêche (PCP) est souvent vécue comme trop rigide par les pêcheurs irlandais. Nous défendons une gestion des quotas plus flexible, qui tienne vraiment compte des réalités locales. Protéger les océans, c'est bien. Mais si des familles entières perdent leur activité du jour au lendemain, ce n'est pas une solution durable non plus.

Sur le financement, la transition écologique a un coût :

Nous demandons un renforcement du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), pour aider les professionnels de la mer à moderniser leurs pratiques et à s'adapter aux nouvelles réglementations sans se retrouver en difficulté économique.

Sur l'économie bleue :

Nous sommes convaincus que la transition écologique peut aussi être une opportunité. L'Irlande investit massivement dans l'éolien offshore, les biotechnologies marines et le transport maritime décarboné. Ce ne sont pas des contraintes : c'est notre modèle de développement pour les 20 prochaines années.

Sur la sécurité maritime, la position géographique de l'Irlande nous place en première ligne pour surveiller l'Atlantique. Les câbles sous-marins, les parcs éoliens offshore, les routes maritimes sont des infrastructures stratégiques que l'Europe doit mieux protéger, notamment en renforçant la coopération entre États membres et avec l'OTAN.

L'Irlande n'est pas contre la protection des océans — bien au contraire. Mais nous refusons l'idée que l'écologie et l'économie soient forcément opposées. La vraie ambition, c'est de construire une Europe maritime forte, innovante et solidaire, où les États côtiers ne sont pas laissés seuls face aux défis de la transition.

Nous appelons donc à un Pacte Océan européen concret, qui accélère les investissements dans les énergies marines renouvelables, modernise les ports, mutualise les capacités de surveillance maritime et accompagne financièrement les acteurs économiques dans cette transformation.

Protéger les mers, c'est aussi protéger ceux qui en vivent. C'est ce message que l'Irlande porte au Conseil de l'Union européenne.